



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la Coordination
des Services de L'État

AVIS DE CONSULTATION PARALLÉLISÉE

En application des dispositions des articles L. 181-10 et suivants, et R. 214-1 du code de l'environnement, il sera procédé, du mardi 7 avril 2026 à 9 heures au mardi 7 juillet 2026 à 17 heures inclus, soit durant 3 mois consécutifs, à une consultation parallélisée du public par voie électronique relative à la demande présentée par la Société Française de Distribution de l'Eau (SFDE) – 6 place des Degrés – 92800 PUTEAUX, en vue du projet de renouvellement de l'autorisation de prélèvement et de rejets de l'usine de production d'eau potable d'Annet-sur-Marne (77410).

Le périmètre de la consultation comprend la seule commune d'Annet-sur-Marne.

Le siège de la consultation est fixé en mairie d'Annet-sur-Marne – 38 rue Paul Valentin – 77410 ANNET-SUR-MARNE.

L'autorisation environnementale sollicitée relève des rubriques n° 1.1.2.0 (A), 2.1.5.0 (D) et 2.2.1.0 (D) de la nomenclature ICPE et IOTA.

Cette consultation tient lieu de participation du public par voie électronique.

Le projet n'est pas soumis à évaluation environnementale. L'avis des collectivités territoriales en application de l'article R 181-18 du code de l'environnement seront versés à la consultation au fil de l'eau.

Les informations relatives à la présente consultation sont accessibles sur le site Internet des services de l'État dans le département de Seine-et-Marne à l'adresse : <https://www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Consultations-parallelees>

Les informations relatives à ce projet peuvent être obtenues auprès de VEOLIA EAU – Direction technique région IDF sise Tour Landscape- 6 place des Degrés – 92800 PUTEAUX, ou par mail à l'adresse mail suivante : karine.thomas@veolia.com

M. Daniel TRICQIRE, Ingénieur EDF en retraite, est désigné en tant que commissaire enquêteur pour conduire cette consultation parallélisée.

Pendant toute la durée de la consultation, le public pourra :

- à la mairie d'Annet-sur-Marne (38 rue Paul Valentin – 77410) consulter en version papier le dossier déposé par SFDE.
- dans la mairie d'Annet-sur-Marne, consulter le dossier gratuitement en ligne via une tablette numérique mise à disposition selon l'article L123-12.
- consulter le site dédié : <https://www.registre-numerique.fr/production-eau-annet-sur-marne> pour prendre connaissance des pièces du dossier, des éventuels compléments et des avis des services consultés.
- formuler des observations et propositions :
- sur le registre numérique accessible à l'adresse : <https://www.registre-numerique.fr/production-eau-annet-sur-marne>
- par courrier électronique envoyé à l'adresse : production-eau-annet-sur-marne@mail.registre-numerique.fr
- par courrier adressé au commissaire enquêteur en mairie d'Annet-sur-Marne sise 38 rue Paul Valentin (77410).

Toutes les observations seront consignées par le commissaire enquêteur sur le site dédié.

Afin d'informer et de recevoir les observations du public, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie d'Annet-sur-Marne, le mercredi 29 avril 2026 de 14h30 à 17h30, le lundi 18 mai 2026 de 14h30 à 17h30 et le mardi 2 juin 2026 de 14h30 à 17h30.

Toute personne peut, sur demande, obtenir consultation du dossier mis à jour, dès l'ouverture de la consultation publique et au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la fin de la consultation, auprès de la préfecture de Seine-et-Marne – Direction de la Coordination des services de l'État – bureau des procédures environnementales – 12 rue des Saints Pères – 77010 MELUN CEDEX – courriel : pref-icpe@seine-et-marne.gouv.fr

Deux réunions publiques sont organisées au centre culturel Claude Pompidou - 41 rue de Rigaudin à Annet-sur-Marne :

- première réunion après l'ouverture de la consultation parallélisée le mercredi 8 avril 2026 de 18h00 à 20h00,
- seconde réunion avant la clôture de la consultation parallélisée le mercredi 24 juin 2026 de 18h00 à 20h00.

A l'expiration du délai de consultation parallélisée, la copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public :

- en mairie d'Annet-sur-Marne,
- sur le site dédié : <https://www.registre-numerique.fr/production-eau-annet-sur-marne>
- sur le site internet des services de l'État dans le département de Seine-et-Marne à l'adresse précitée.

À l'issue de l'instruction, il sera statué sur la demande de renouvellement de l'autorisation de prélèvement et de rejets de l'usine de production d'eau potable d'Annet-sur-Marne (77410), présentée par la Société Française de Distribution de l'Eau (SFDE), par arrêté préfectoral, instruite par la DRIEAT d'Île de France, Service Politiques et Police de l'Eau, sise 21-23 rue Miollis – 75732 PARIS CEDEX 15.